

CONVENTION ASSURANCE CHÔMAGE UN EMPLOI C'EST UN DROIT UN REVENU C'EST UN DÛ

Le 22 février 2016 commence le cycle de renégociation de la convention relative à l'indemnisation des chômeur-ses qui doit aboutir en juillet à un agrément ministériel. On entend déjà les organisations patronales et le gouvernement marteler de concert l'argument sur le déficit des caisses de l'Unédic.

Financer l'Unédic est un choix politique. Mais les organisations patronales, avec la complicité active des gouvernements successifs, travaillent à la destruction de l'ensemble des organismes sociaux, de la Sécurité sociale ainsi que des services publics.

L'argument du déficit de l'Unédic n'est qu'un prétexte pour justifier la dégradation des droits des chômeur-ses et précaires. La menace de la dégressivité des allocations est à nouveau avancée comme une solution pour limiter les dépenses et accélérer le soi-disant retour à l'emploi des chômeur-ses et précaires. Et la Cour des comptes préconise de réduire le nombre de jours indemnisés et le montant des allocations.

Mais ce sont les entreprises qui licencient, organisent la flexibilité et en conséquence précarisent les travailleurs. Ce sont les entreprises et les actionnaires qui empochent des aides publiques et les exonérations sociales sans embauches en contrepartie. Financer les soi-disant 29 milliards d'euros de dette de l'Unédic ne devrait pas poser de problème :

- Chaque année, 30 milliards de revenus fiscaux sont transférés vers les grandes entreprises via le CICE et le pacte de responsabilité.
- Chaque année, les fraudes des employeurs sur les cotisations sociales coûtent 20 milliards.
- Chaque année, les contrats courts et les ruptures conventionnelles coûtent 12 milliards à l'Unédic.
- Une augmentation de 0,2 point des cotisations employeurs permettrait d'augmenter les recettes de l'Unédic d'un milliard.

L'assurance chômage nous concerne toutes et tous : précaires, intermittent-es, intérimaires, jeunes, chômeur-ses et tous les salarié-es. Tous, nous devons nous mobiliser pour défendre une assurance chômage juste et équitable, et conquérir de nouveaux droits.

Nous revendiquons :

- l'indemnisation et la revalorisation de toutes les formes de chômage et de précarité,
- la garantie d'un revenu personnel décent et la continuité des droits sociaux,
- le libre choix de son emploi et de sa formation,
- l'augmentation du taux de cotisation des employeurs,
- la surcotisation des employeurs sur les contrats courts,
- l'élargissement du financement aux profits et aux dividendes des actionnaires.